



Mon employeur ne me donne pas le choix

Par **tchoutchou**, le **26/09/2010** à **14:31**

Bonjour,

Je suis salariée en cdi depuis 9 ans dans un salon de coiffure .Aujourd hui je suis donc en congés sans soldes j ai pris 2 ans pour élever ma fille qui est a 2 ans ma reprise dans l entreprise reprend le 25 /11 /2010 . Dernierement mon employeur m a annoncé qu il y a des difficultés financières au salon et il souhaité que je recherche un emploi ailleurs .

Que doit je faire? au bout de 9 années au sein de son entreprise

Est ce que je peut lui demander une rupture conventionnelle de contrat?

Ou j attends un licenciement économique ?

Je ne sais pas quoi faire .je vous en serez reconnaissant d avoir une reponse a ces questions car ma situation est compliqué .

veuillez agréer , mes salutations d distinguées .

Par **DSO**, le **27/09/2010** à **09:38**

Bonjour,

Laissez faire l'employeur. Si celui-ci a réellement des difficultés financières, il vous licenciera pour motif économique.

Cordialement,
DSO